

## Euzet-les-Bains

**CONSEIL MUNICIPAL.** Il se réunira lundi 6 mars, à 18 h 30.

À l'ordre du jour : validation de la proposition d'achat à 8 €

le m<sup>3</sup> soit un total de 5 200 € pour les coupes de bois

des parcelles 18, 19, 30 partielle. Délibération motivée

sur le permis d'aménager déposé par la SARL Lapierre.

Validation du compte de gestion 2022. Délibération validant

le compte de gestion 2022. Validation du compte

administratif 2022 Délibération validant le compte

administratif 2022. Délibération d'affectation du résultat

2022 sur 2023. Validation du devis pour la réparation

de la porte du foyer communal. Validation du devis

pour la réparation de la clôture parking sous la mairie.